FICHE D'INSCRIPTION -Licence Athlé Santé

(Saison d'athlétisme : du 1er septembre 2022 au 31 août 2023)

IDENTITEDU FUTUR LICENCIE

וטו	LIVITIEDO FOTOIX EICEINCIE
Non	n :Sexe :Sexe :
Date	e de naissance : à à
Adr	esse :
	le Postal : Ville :
Télé	éphone portable :///Fixe :///
	il(lisible) :
LIC	CENCE
Si v	ous êtes déjà licencié dans un club d'athlétisme sur la saison 2021/2022 :
	ut cocher la bonne case et remplir seulement le questionnaire de santé sans avoir besoin de fournir
un d	certificat médical
	Je renouvelle ma licence d'athlétisme dans le même club dont le numéro est
	nom du clubom de licence
-	ous n'êtes pas licencié dans un club d'athlétisme sur la saison 2021/2022 :
	ous il étes pas ilcencie dans un ciub d'atmetisme sur la saison 2021/2022.
	Je prends une licence d'athlétisme
	·
DR	ROIT A L'IMAGE (pour les majeurs)
J'au	itorise les clubs et le comité départemental d'athlétisme du Gers à utiliser mon image, ma silhouette,
ma	voix dans diverses publications, quel qu'en soit le support (vidéo, papier, film, site internet, revue,)
dan	s le respect des dispositions légales en vigueur.
Dat	te, lieu et signature de l'adhérent :
Dat	te, neu et signature de l'adrierent.
M	ODALITES D'INSCRIPTION
Pièc	es à fournir (à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme) :
	Fiche d'inscription remplie à fournir (ci-dessus, page 1)
	Autorisation de droit à l'image signée à fournir (ci-dessus pour les majeurs, page 1)
	Pour les nouveaux licenciés : certificat médical à fournir (document du médecin ou exemple page 2/3 pour les nouvelles licences) ainsi que le questionnaire de santé (exemple page 4)
	Pour les licenciés ayant déjà fournis un certificat médical il y a moins de 3 ans : remplir seulement le
	questionnaire de santé (exemple page 4)
Tarif	pour l'inscription (chèques à transmettre lors des séances ou bien par courrier au Comité Départemental d'Athlétisme):
	46€ pour adhérer aux sections Athlé Santé et être couvert (adressé le chèque au nom du club : pour Auch c'est
	l'Athlétic Club Auscitain, pour Mirande c'est Astarac Fond Club, pour Fleurance c'est SAC Condom)
	Fournir un chèque en plus (plusieurs chèques sont possibles s'il faut échelonner le paiement, ainsi que les
	Chèques Vacances et les Coupons Sport) pour avoir droit aux séances Athlé Santé proposées par le Comité
	Départemental d'Athlétisme du Gers (adressé le chèque au nom du Comité Départemental d'Athlétisme du Gers) – plusieurs possibilités :
	o 50€ pour 5 séances

80€ pour10 séances

o 150€/an accès à toutes les séances, les sorties et tous les stages

Comité Départemental d'Athlétisme du Gers : 36 rue des Canaris - 32000 AUCH

Certificat Médical

(en application des articles L. 231-2 et L.231-2-2 du Code du Sport + Décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016)

Article 2.1.2 des réglements généraux de la Fédération Française d'Athlétisme :

Les personnes qui demandent une licence, à l'exclusion des non-pratiquants (licence athlé encadrement), doivent produire :

• Un certificat médical de non-contre indication à la pratique d'athlétisme pour la licence athlé santé (Loisirs).

Ce certificat médical, établi par un médecin de votre choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être daté de moins de six mois au moment de la demande de création et depuis peu ce certificat sera valable pendant 3 ans (décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 en répondant au questionnaire de santé QS-SPORT).

Certificat Médical (pour les nouveaux licenciés ou si cela fait 3 ans que vous avez donné votre certificat)

(en application des articles L. 231-2 du Code du Sport+ Décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016)

INFORMATIONS PREALABLES:

Le certificat médical doit être daté de moins de six moins pour prendre une licence (qui sera valable trois ans - décret n°2016-1387 du 12 octobre 2016 en répondant au questionnaire de santé QS-SPORT) et certifier la non contre indication à la pratique de l'activité physique.

Pour les courses sur route, le certificat médical doit être daté de moins d'un an et certifier la non contre indication à la pratique de sport en compétition.

CERTIFICAT MEDICAL:

-	/ 		`	/ 1.					١.
1	(Examens cardio-va	CCLIPTIC	_	rablicar	cuivant	IΔC	racamma	ndation	ncl
ı	LAGIIICIIS CAI UIU-VA	sculali Es	a	realiser	SUIVAIIL	163	HECUIIIIII	Hualiu	1131

Je soussigné (e) Docteur

certifie que l'examen clinique ce jour de

ne contre indique pas la pratique de

Je l'informe de l'intérêt de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une demande d'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Signature et Cachet :	

Date:

Pour les personnes déjà licenciées, le certificat médical est valable 3 ans, il suffit chaque année de répondre seulement au questionnaire santé ci-dessous. Questionnaire de santé à remplir pour tous les licenciés (anciens et nouveaux).

INDIQUER LA DATE, VOTRE NOM ET PRENOM ET LA SIGNATURE SUR CETTE FEUILLE OU BIEN LE REMPLIR DIRECTEMENT SUR INTERNET VIA LE MAIL DE LA FFA.





Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « QS - SPORT »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON					
Durant les 12 derniers mois							
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?							
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?							
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?							
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?							
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?							
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?							
A ce jour							
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?							
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?							
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?							
*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.							

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.